

CORPS : Professeur certifié, agrégé ou EPS

Discipline : L1900 - E. P. S

Données générales (toutes zones géo. confondues)

Nombre de participants	120
Dont participation volontaire	100
Dont participation obligatoire	20

Nombre de Satisfaits	37
Dont mutations sur établissement	36
Dont mutations sur ZR	1

Nombre de Mutations	40
Dont mutations sur établissement	39
Dont mutations sur ZR	1

Taux de satisfaction	30,83%
----------------------	--------

Taux de mutation	33,33%
------------------	--------

Périmètre :

Participants : nombre d'agents candidats à la phase intra-académique du mouvement

Participation obligatoire : agents entrants dans l'académie, stagiaires, mesures de carte scolaire et réintégrations (yc les agents sans affectation définitive)

Taux de satisfaction : part des participants obtenant une affectation sur l'un des vœux émis à l'issue de la phase intra du mouvement (hors extension)

Taux de mutation : part des participants obtenant une affectation à l'issue de la phase intra du mouvement (sur vœu exprimé ou en extension)

Barres d'entrée dans les zones géographiques

COTE D'OR		NIEVRE		SAONE ET LOIRE		YONNE	
ZG - AUXONNE	[1500 et +]	ZG - COSNE SUR LOIRE	774	ZG - AUTUN	[900-1099]	ZG - AUXERRE	231
ZG - BEAUNE	[1300-1499]	ZG - NEVERS	833	ZG - CHALON SUR SAONE	904	ZG - JOIGNY	14
ZG - DIJON	1377	DPT - 58 NIEVRE	774	ZG - CHAROLLES	[900-1099]	DPT - 89 YONNE	14
ZG - IS SUR TILLE	1380			ZG - LE CREUSOT	919	ZR - 89 YONNE	[700-899]
DPT - 21 COTE D'OR	1358			ZG - LOUHANS	[1300-1499]		
				ZG - MÂCON	842		
				DPT - 71 SAONE ET LOIRE	842		

Barre d'entrée : barème le plus petit des candidats mutés sur une zone, quel que soit le type de vœu qui permet au candidat d'entrer dans la zone (hors postes spécifiques & intras - barème arrondi si nb mutés >1, intervalle de barème si nb mutés =1)